

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS DU MAIRE**

En application de l'article L.2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales

DÉCISION MUNICIPALE N° 2023-07-137**Avenant 1 à la Mission de maîtrise d'œuvre
pour la construction d'un groupe scolaire des
Craux suivant une démarche BDM niveau
Or avec APACHE ARCHITECTES**

Le Maire de la Ville de Morières-Lès-Avignon,
Vu l'article 2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,
Vu les articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique,
Vu la délibération du conseil municipal n°20-07-021 du 10 juillet 2020, parvenue en
Préfecture de Vaucluse le 17 juillet 2020 donnant délégation au maire, conformément aux
dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du conseil municipal n°2022-11-064 du 8 novembre 2022, parvenue en
Préfecture de Vaucluse le 17 novembre 2022,

Considérant qu'il convient de modifier le forfait provisoire de rémunération de la maîtrise
d'œuvre pour le marché de mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un groupe
scolaire des Craux suivant une démarche BDM niveau Or,

DÉCIDE

Article 1 : De conclure un avenant au marché de mission de maîtrise d'œuvre pour la
construction d'un groupe scolaire des Craux suivant une démarche BDM niveau Or, avec
APACHE Architectes, 21 rue des balances, 34000 Montpellier, afin de passer au forfait
définitif de rémunération. La prise en compte de cette considération a une incidence
financière et implique une plus-value (+8 170.81€HT).

Article 2 : Le reste des pièces et conditions du marché initial demeurent inchangés

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la
présente décision, dont il sera rendu compte au prochain conseil municipal. La présente
décision peut faire l'objet d'un recours par excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif
de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en préfecture.

Fait à Morières les Avignon, le 27 juillet 2023

Le Maire

Grégoire SOUQUE



HOTEL DE VILLE

53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon - 84271 Vedène Cedex
Tél 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - contacts@morieres.fr - www.morieres.fr